

Mardi, 30 janvier, en après-midi et en soirée

Thèmes traités : hydraulique et hydrologie avant, pendant et après la construction.

Le régime hydrologique de la rivière Toulnostouc est de type nivo-fluvial (débits faibles en hiver avec neige et crues printanières importantes, et débits moyens en été et automne). Le débit moyen annuel au site du barrage du Lac-Sainte-Anne est de $212 \text{ m}^3/\text{s}$.

Le lac Sainte-Anne est déjà utilisé à des fins de régulation et sa réserve d'eau est utilisée pour soutenir la production de trois centrales du cours inférieur de la Manicouagan.

Le lac Sainte-Anne qui sera agrandi de 10 % (22 km^2) aura une utilisation similaire à celle d'aujourd'hui mais avec des fluctuations moindres de son niveau d'eau. En effet, les variations maximales de niveau passeront de 26 à 12 mètres en rehaussant le niveau minimal d'exploitation de 14 mètres.

Un débit réservé de $3 \text{ m}^3/\text{s}$ est incorporé dans le secteur à débit réduit. Ce débit écologique assure le maintien de l'habitat de l'omble de fontaine dans ce secteur de façon équivalente et même supérieure à ce qu'il était à $212 \text{ m}^3/\text{s}$.

L'érosion des berges à l'aval de la centrale pourra se faire sentir plus fortement sur les premières kilomètres de la rivière à débit modifié, étant donné l'exploitation de la centrale pour la pointe. Des mesures d'atténuation seront alors prises sur les cinq premiers kilomètres pour protéger les berges.

Dans le futur réservoir, à cause de la stratification, l'eau sera plus froide en été et plus chaude en hiver. Le couvert de glace se formera en même temps que celui du lac Sainte-Anne actuel.

Dans le secteur à débit réduit, le refroidissement et le réchauffement de l'eau seront plus rapides. La glace se formera là où les eaux sont calmes.

Dans le secteur à débit modifié, l'eau sera plus froide en été et plus chaude en hiver. Compte tenu des variations de débit, le couvert de glace sera instable, et comme c'est le cas aujourd'hui, la rivière dans cette zone ne sera pas sécuritaire pour y circuler en motoneige.

Changements climatiques

Les changements climatiques prévus à long terme ne devraient pas affecter les principales données de notre projet. En effet, *En-*

vironnement Canada situe notre zone d'étude comme non affectée.

Mercredi, 31 janvier, en après-midi

Thèmes traités : impacts bio-physiques et milieux sensibles

La qualité de l'eau sera excellente et ne présentera pas de limitation pour la vie aquatique tant dans les tronçons de rivière touchés par le projet que dans le futur réservoir.

Durant la construction, certaines zones subiront une turbidité passagère et les eaux de rejet du campement seront traitées selon les règles de l'art. Notez qu'il n'y aura aucun rejet dans la lac Amariton.

La faune ichthyenne sera maintenue par la création de 320 m² de frayères qui compenseront la perte des frayères ennoyées par le futur réservoir. L'omble de fontaine verra son bilan productif augmenter de l'ordre de 150 kg / an dans le futur réservoir.

Il y aura augmentation de la teneur en mercure dans la chair des poissons. Ceci sera non significatif dans le futur réservoir mais sera surveillée pour les poissons piscivores qui séjourneront immédiatement en aval de la future centrale.

La faune terrestre sera surtout affectée dans le secteur du futur réservoir d'où elle se sera déplacée vers des zones périphériques avant la mise en eau au moment du déboisement. Les animaux en général trouveront des habitats de remplacement équivalents dans ces zones périphériques.

La faune avienne sera aussi surtout touchée par la mise en eau du futur réservoir mais les nichoirs installés dans le fond des baies et la création de nouveaux milieux humides viendront compenser les impacts.

La flore est peu présente dans ce territoire et l'impact majeur sera l'ennoisement du futur réservoir qui a fait l'objet d'une coupe forestière il y a une dizaine d'années. De jeunes forêts résineuses ou mixtes en régénération issues de travaux sylvicoles et de plantations faites à la suite des coupes, couvrent la plus grande partie de cette zone.

Dans le secteur de la rivière à débit réduit, le débit réservé assurera le maintien de l'habitat pour l'omble de fontaine présent dans cette zone. La petite faune pourra continuer à utiliser les abords de la zone à débit réservé.

Concernant les projets connexes

Une ligne à 315 kV reliera la future centrale au poste Micoua. Ce projet, qui fait l'objet d'autorisations gouvernementales distinctes, vient de démarrer ces activités d'études. La mise en service de cette ligne est prévue pour l'automne 2005.

Par ailleurs, une ligne à 69 kV reliera le poste Micoua au site du chantier. Cette ligne a été étudiée dans le cadre de cet avant-projet. Elle nécessitera un certain déboisement et toutes les mesures ont été prises pour restreindre au maximum son impact selon les méthodes traditionnellement utilisées par l'entreprise, notamment au niveau des cours d'eau et des zones sensibles.

Mercredi 31 janvier, en soirée

Thème traité : l'utilisation du territoire

Villégiature

Environ 140 chalets sont inclus dans la zone d'influence. De ceux-ci, vingt-deux (22) sont concernés par le projet dont une douzaine seraient envoyés. Tous font l'objet de négociations en vue de compensation.

Une enquête a été réalisée tant auprès des utilisateurs du territoire (plus de 210 personnes) que des villégiateurs (plus de 150 personnes). Ce sondage a permis de constater que l'amélioration des conditions d'accès et l'addition de nouvelles rives (70 km) associées à l'agrandissement du réservoir, constituaient des répercussions positives sur le développement de la villégiature et des conditions de navigation.

Récréotourisme

- La pêche récréative constitue de loin l'activité préférée des utilisateurs. Elle se pratique sur les lacs et sur la rivière Toulnotout, surtout en aval du barrage du lac Sainte-Anne.

- La chasse au gros gibier et au petit gibier est fort prisée dans la zone d'influence.
- Depuis 1992, des expéditions en rabaska sont offertes sur le lac Sainte-Anne et la rivière Touloustouc.
- L'accès au territoire jusqu'aux installations d'Hydro-Québec est amélioré grâce au pavage de la route du Lac Sainte-Anne.
- Le sentier du motoneige sera relocalisé afin de remplacer le tronçon de la route du Lac Sainte-Anne utilisé actuellement. Des propositions de nouveaux tracés sont actuellement en discussion avec les utilisateurs.
- Le potentiel de pêche dans le nouveau lac Sainte-Anne sera augmenté de 150 kg / an.

Accès au territoire

- La route d'accès aux installations d'Hydro-Québec est améliorée.
- L'accès au secteur sud-ouest du lac Sainte-Anne par la rive ouest de la rivière Touloustouc est relocalisé ; une réfection du pont du kilomètre 92 et du chemin du lac Fléché est prévue.
- Nous relocaliserons la route d'accès à la digue Sud Est par une nouvelle route qui passera à l'est du lac Lucie.

Paysage

- La principale modification du paysage viendra du futur réservoir où le paysage de rivière (paysage riverain) deviendra un paysage de lac (paysage lacustre). Notons également que certaines cascades seront moins spectaculaires, mais tout aussi inaccessibles qu'actuellement (donc un paysage non visible par les utilisateurs).

Pourvoiries

Il n'y a aucune pourvoirie touchée par le projet.

Jeudi, 1^{er} février, en matinée

Thèmes traités : impacts cumulatifs, suivi et sécurité

Impacts cumulatifs

Les impacts cumulatifs du projet ont été évalués conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Ces impacts ont été évalués en tenant compte des activités passées, présentes et futures et ont porté sur deux enjeux majeurs:

- la faune ichthyenne (omble de fontaine).
- l'utilisation du territoire.

Suivi

Un programme de surveillance environnementale sera mis en place durant la construction.

Un programme de suivi environnemental permettra de suivre l'évolution du milieu et de vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation et à déterminer les ajustements nécessaires.

Sécurité

Hydro-Québec, durant la période des travaux, installera une guérite. Celle-ci sera d'abord installée près du kilomètre 0 de la route du lac Sainte-Anne. Suite à la réfection de la route, celle-ci sera déplacée près du kilomètres 93, pour contrôler l'accès à la zone du chantier.

De plus, une patrouille assurera, durant la période de travaux, la sécurité de la route d'accès aux sites de travaux.

Jeudi 1^{er} février, en après-midi et en soirée

Thème traité : justification du projet

Le projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc s'inscrit à l'intérieur des orientations du *Plan Stratégique 2000-2004* d'Hydro-Québec. Les orientations d'Hydro-Québec et les objectifs qui s'y rattachent découlent de la volonté de l'entreprise de mieux servir ses clients et de contribuer à l'enrichissement collectifs des Québécois.

En effet, l'orientation 2 de ce plan concerne l'amélioration de la qualité du service. C'est sous cette orientation que la sécurité d'approvisionnement en électricité des clients au Québec, à des conditions compétitives, est prise en considération. Les projets hydroélectriques sont d'ailleurs identifiés au chapitre des nouveaux approvisionnements en électricité.

De plus, l'orientation 3 vise à poursuivre la mise en valeur du potentiel hydroélectrique rentable au Québec. Dans le cadre de cette orientation, le projet de la Toulnostouc est au nombre des projets qui satisfont à la fois aux trois conditions essentielles à la réalisation de tout nouveaux projets hydroélectrique, à savoir être rentable à la lumière des conditions du marché, être acceptable

du point de vue environnemental et être accueilli favorablement par les communautés locales.

L'énergie que procurerait le projet de la Toulnostouc permettrait de combler une partie des besoins additionnels à satisfaire au Québec à partir de 2005. En effet, il est prévu que la demande devrait croître à un rythme moyen de 1,4 % par année au cours de la période 1999-2014.

Ce projet s'inscrit dans la politique énergétique du Québec à savoir le développement prioritaire de l'énergie hydroélectrique de façon durable.

D'ailleurs, la comparaison des filières de production énergétique au plan environnemental place l'hydroélectricité comme une des meilleures filières loin devant les filières thermique, nucléaire et éolienne.

Lundi, 5 février, en soirée et mardi 6 février en après-midi et en soirée

Thème traité : Utilisation du milieu, culture et tradition

Les Montagnais

La zone d'influence recoupe quatre lots de piégeage de la réserve à castors Bersimis, exploités par les Montagnais de Betsiamites.

Au total, une trentaine d'utilisateurs fréquentent la zone d'influence (lac Sainte-Anne et secteurs à débit réduit et à débit modifié). Les utilisateurs pratiquent la chasse, la pêche et la piégeage, principalement l'automne et l'été. Plus spécifiquement, c'est le tronçon inférieur de la rivière Toulnostouc, entre le pont du kilomètre 92 et l'embouchure de la rivière Landry qui est le plus utilisé. Trois activités y sont pratiquées : la pêche au grand brochet, le piégeage du castor, de la loutre et du vison ainsi que la chasse au petit gibier. Des activités de pêche ont également lieu au lac Fléché et en aval du barrage du Lac-Sainte-Anne

Archéologie

La zone d'influence a été analysée afin d'en évaluer le potentiel archéologique. Vingt-deux (22) emplacements ont ainsi été retenus. De ceux-ci, dix-huit (18) ont fait l'objet d'un inventaire sur le

territoire comprenant une inspection visuelle des lieux et plus de 900 sondages.

Cinq (5) sondages positifs ont mené à la découverte de sites archéologiques anciens (16^e siècle à 20^e siècle) alors que deux autres sites, un préhistorique (8^e siècle au 16^e siècle) et un contemporain (20^e siècle) ont été répertoriés grâce à des éléments en surface.

De ces cinq sites, quatre seront envoyés. Ils ont fait l'objet d'une fouille complète afin d'y récupérer tous les objets et données utiles.